

Lancement officiel de la Navette électrique « NESSY »

Le mercredi 15 septembre 2021 à 15h00

Place Adrien Arnoux – 18700 AUBIGNY-SUR-NERE

Genèse du Projet :

Face à des difficultés récurrentes de déplacement pour la population et face aux engagements de la loi "sur la transitions pour la croissance verte", le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne a lancé en décembre 2018 **son Plan de Mobilité Rurale**. Ce document de planification de la mobilité est **une démarche volontaire**, qui a pour objectif de définir une politique stratégique et concertée, en matière de déplacements.

Ce Plan de Mobilité rurale a été l'occasion de **définir les principales lignes directrices de la stratégie de mobilité pour les 10 ans à venir** sur l'ensemble des communes composant le Pays.

Par ailleurs, le gouvernement, en préparation de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), a organisé la tenue des assises de la mobilité à la fin de l'année 2017.

La commune d'Aubigny-sur-Nère a affirmé sa volonté d'innover en matière de mobilités, en accueillant en 2020, une étape du Tour de France de la mobilité en présence du Préfet de Région.

Pour soutenir l'innovation, des financements, notamment au travers des appels à manifestation d'intérêt ADEME, **Territoires de Nouvelles Mobilités Durables (TENMOD)**, ont été apportés aux territoires périurbains et peu denses. Cet appel à manifestation d'intérêt vise à accompagner les collectivités et les acteurs engagés dans la réalisation de projets destinés à améliorer les mobilités, en les aidant notamment à se saisir des nouvelles opportunités d'action offertes par la Loi d'Orientation des Mobilités.

Dans ce cadre et afin de répondre au manque de services de déplacements collectifs pour sa population, caractérisée par une proportion importante de seniors, la commune d'Aubigny-sur-Nère a développé un **service de navette communale électrique gratuite en expérimentation**, pour lequel elle est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD. A ce titre, elle bénéficie d'un accompagnement et d'un soutien financier de l'ADEME.

Cette navette, prénommée « NESSY », en relation avec l'histoire écossaise de la ville, propose un circuit intramuros qui permettra de répondre à l'un des enjeux principaux et transversal du territoire qui est celui de la **revitalisation du centre-ville**.

L'expérimentation de ce système de transport collectif électrique sur le territoire répond à plusieurs objectifs :

- Rattacher les quartiers au centre-ville et ainsi encourager / faciliter les accès aux commerces et services de proximité
- Sécuriser la traversée de la RD 940, notamment pour les personnes vulnérables
- Diminuer l'empreinte carbone et réduire les coûts liés à l'utilisation des véhicules
- Apporter une réponse au manque de stationnement, notamment le samedi, jour de marché.

Le circuit compte 27 arrêts pour une distance d'environ 22 km. La navette fonctionnera le mardi matin, le mercredi toute la journée et le samedi matin.

En expérimentation pendant un an, elle a pour objectif d'être pérennisée.

Coût du projet (HT) : 87 000 €

- Location annuelle de la navette électrique : 37 000.00 €
- Frais de convoyage du véhicule : 2 450.00 €
- Exploitation annuelle : 33 000.00 €
- Travaux électrique de raccordement et d'installation de la borne : 6 800.00 €
- Matérialisation des arrêts & Communication diverse : 7 900 €

Financement (HT) :

- **ADEME** : 50 % des activités d'animation et de communication = **35 0000.00 €**
- **Conseil Régional Centre-Val de Loire** : 25 % = **21 000.00 €**
- **SDE18** : **10 000 €**
- **Commune d'Aubigny-sur-Nère** - Reste à charge : **21 000 €**

Personnalités invitantes :

Madame Laurence RENIER, Maire d'Aubigny-sur-Nère, Présidente de la Communauté de Communes Sancerre-Sologne et du Pays Sancerre Sologne

Mesdames, Messieurs, les membres du conseil Municipal

Personnalités Invitées / Présentes – Excusées :

Monsieur Jean-Baptiste DJEBARRI -Ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique, chargé des Transports - Excusé

Monsieur Rémy POINTEREAU – Sénateur du Cher - **Présent**

Madame Marie-Pierre RICHER – Sénatrice du Cher - Excusée

Monsieur François CORMIER -BOULIGEON – Député du Cher - **Présent**

Monsieur Jean-Christophe BOUVIER – Préfet du Cher - Excusé

Madame Nathalie LENSKI – Sous-Préfète du Cher – **Présente**

Monsieur François BONNEAU – Président du Conseil régional Centre-Val de Loire – Excusé

Monsieur Philippe FOURNIE – Vice-Président du CR Centre-Val de Loire délégué aux Mobilités, aux Transports et aux intermodalités - **Présent**

Monsieur Joël CROTTE - Conseiller régional délégué auprès du Vice-président délégué aux Transports et à l'intermodalité – Présence non confirmée

Monsieur Jacques FLEURY – Président du Conseil Départemental – En attente de confirmation

Madame Anne CASSIER – Conseillère départementale – **Présente**

Monsieur David DALLOIS – Conseiller départemental – **Présent**

Mesdames, Messieurs les Maires des communes composant la Communauté de Communes Sauldre et Sologne et le Pays Sancerre Sologne

Monsieur Mohamed AMJAHDI - Directeur régional de l'ADEME Centre-Val de Loire – **Présent**

Madame Céline LAMER – ADEME – Direction régionale Centre-Val de Loire - **Présente**

Thierry TOUZET - Directeur de la DDT du Cher – Excusé

Madame Eva BOURILLON = - Cheffe du bureau avis et expertises territoriales à la DDT du Cher - Excusée

Monsieur Yann GOALABRE - Chef de service connaissance, aménagement et planification à la DDT du Cher – **Présent**

Déroulé de l'évènement :

15h00 – Début de l'évènement **Place Adrien Arnoux**

15h00 / 16h30 - Prises de Paroles et tours en Navette dans la commune

Prises de Paroles :

- Madame le Maire d'Aubigny-sur-Nère, Laurence RENIER
- Monsieur le Président du SDE18, Philippe MOISSON
- Monsieur le Directeur de l'ADEME Centre-Val de Loire, Mohamed AMJAHDI
- Monsieur Le Président du Conseil Départemental, Jacques FLEURY (si souhaité)
- Monsieur Le Vice-Président du Conseil régional Centre-Val de Loire, Philippe FOURNIE
- Monsieur le Sénateur, Rémy POINTEREAU
- Monsieur le Député, François CORMIER-BOULIGEON
- Madame la Sous-Préfète, Nathalie LENSKI

16h30 / 17h – Verre de l'amitié Place Adrien Arnoux

